

# Rapport de l'étude des modèles de financement de l'AENF en Afrique de l'Ouest

Avec le soutien financier de  
DVV International AO

Décembre  
2023

© Pamoja Education 2023

Etude réalisée avec le soutien financier  
de DW International AO

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| I/. Introduction.....  | 6  |
| II/. Contexte et justification.....  | 7  |
| III/. Rappel des objectifs et résultats attendus de l'étude .....  | 8  |
| 3.1. Objectifs.....  | 8  |
| 3.2. Résultats attendus.....   | 8  |
| IV/. Démarche méthodologique et conduite de la mission .....   | 8  |
| 4.1 Principales étapes .....   | 9  |
| 4.2 Acteurs rencontrés et données collectées .....   | 9  |
| 4.3. Questions de recherche .....  | 12 |
| 4.4. L'échantillon de l'étude .....  | 12 |
| 4.5. Le processus de collecte et de traitement des données .....   | 12 |
| V/. Vue d'ensemble de l'Alphabétisation et l'éducation non formelle en Afrique de l'Ouest .....            | 13 |
| 5.1. Analyse de la situation de l'AENF en Afrique de l'Ouest .....   | 13 |
| 5.1.1. Définition des concepts.....  | 13 |
| 5.1.2. Aperçu de l'AENF en Afrique de l'Ouest.....   | 15 |
| 5.2. Les modèles de financement de l'AENF en Afrique de l'Ouest .....                                      | 15 |
| 5.2.1. Types de programme, cibles et acteurs de l'AENF .....   | 16 |
| 5.2.2. Les sources de financement.....   | 27 |
| 5.2.3. Les mécanismes de levée de fonds .....  | 27 |
| 5.2.4. Gestion financière .....  | 28 |
| 5.2.5. Évaluation de l'impact financier des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle ..... | 29 |
| 5.2.6. Analyse des modèles de financements actuels et mesure de l'efficacité.....                          | 31 |
| 5.2.7. Le montant des budgets alloués à l'AENF .....   | 37 |
| 5.3. Défis financiers rencontrés par les programmes d'AENF .....   | 38 |
| 5.4. Bonnes pratiques et modèles efficaces.....  | 39 |
| VI/. Recommandations/Suggestions .....   | 40 |
| 6.1. Recommandations/Suggestions liées au financement de l'AENF .....                                      | 40 |
| 6.2. Recommandations/Suggestions liées à la visibilité de l'AENF .....                                     | 41 |
| 6.3. Recommandations/Suggestions liées au renforcement des contenus de l'AENF .....                        | 41 |
| 9. Concevoir une Base de données de l'AENF .....   | 42 |
| 6.4. Recommandations/Suggestions liées aux stratégies de mise en œuvre de l'AENF .....                     | 42 |
| VII/. Conclusion.....  | 44 |
| ANNEXE.....  | 44 |
| Synopsis des modèles de financement de l'AENF .....  | 44 |

# Sigles et Abréviations

|           |  |
|-----------|--|
| AATG      | Action Aid-, Gambie  |
| ABWE      | Association baptiste pour l'évangélisation mondiale  |
| ADAC      | Association pour le Développement et l'Appui aux Communautés                                     |
| AEFA      | Apprentissage du français à l'adolescent et à l'adulte   |
| AENF      | Alphabétisation et Education Non Formelle  |
| AI        | Alphabétisation Initiale   |
| AFI-D     | Alphabétisation Formation Intensive des jeunes pour le Développement                             |
| ANE       | Acteurs Non Etatiques  |
| AMT       | Alphabétisation en Milieu de Travail   |
| AJCAD     | Association des jeunes couturiers et Alphabétiseurs pour le Développement                        |
| APENF     | Association pour la promotion de l'Education non formelle  |
| A3F       | Apprentissage du français fondamental et fonctionnel   |
| ATE       | Association Terre d'Espoir   |
| ASIBA     | Association de Soutien aux Initiatives de Base   |
| AWYE      | Action on Women and Youth Empowerment Ghana  |
| CAM       | Club des Amis du Monde   |
| CBR       | Garu Community Based Rehabilitation  |
| CAEB      | Conseil et Appui pour l'Education à la Base  |
| CCEB      | Circonscriptions d'éducation de base   |
| CAEB      | Conseil et Appui pour l'Education à la Base  |
| CAF       | Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle  |
| CAFé      | Centres d'Apprentissage Féminin  |
| CEBNF     | Centres d'Education de Base Non Formelle   |
| CED       | Centres d'Education pour le Développement  |
| CEDEAO    | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest  |
| CEI       | Centres d'Education pour l'Intégration   |
| CERPAMAD  | Centre de Recherche Panafricain en Management pour le Développement l'agence Conseil             |
| CPAF      | Centres Permanents d'Alphabétisation Formation   |
| COGES     | Comité de Gestion  |
| CNR-ENF   | Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle                                       |
| CONFINTEA | Conférence   |
| CPS-MEN   | Cellule de Planification et des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale               |
| CORADE    | Recherche-Action, Développement d'Expertises   |
| DGCAEF    | Direction Générale du Centre d'Autonomisation et d'Entreprenariat des Femmes/Filles              |
| DGAENF    | Direction Générale de l'Alphabétisation et l'Education non Formelle et ses services déconcentrés |
| DGENF     | Direction Générale de l'Education Non Formelle   |
| DRENF     | Direction de la Recherche en Education non formelle  |

|          |   |
|----------|---|
| DPASPFA  | Direction Provinciale de l'Action de la promotion de la Femme et de l'Alphabétisation   |
| DRASPFA  | Direction Régionale de l'Action de la promotion de la Femme et de l'Alphabétisation,  |
| DPPENF   | Direction Préfectorale du préscolaire, primaire et éducation non formelle   |
| DRPENF   | Direction régionale du préscolaire, primaire et éducation non formelle  |
| ECOM     | Écoles communautaires   |
| EdB      | Ecole du Berger et de la Bergère  |
| EDES     | Entraide pour le Développement Economique et Social   |
| ENF      | Education non formelle  |
| EFP      | Enseignement et la formation professionnels   |
| ESU      | Education en Situation d'urgence  |
| FAO      | Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture   |
| FDC      | Faso-Action pour le Développement Communautaire   |
| FIDA     | Fonds vert pour le climat   |
| FCB      | Formation Complémentaire de Base  |
| FE       | Formule Enchaînée   |
| FISTRARD | Foundation for Integrated and Strategic Development   |
| FONAENF  | Fonds national pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle   |
| FEIPA    | Foyer d'Education et d'Innovation Pédagogique pour Adolescent-e-s   |
| FILL     | Programme d'alphabétisation et d'apprentissage familial et intergénérationnel   |
| FIOHTG   | L'avenir entre nos mains en Gambie  |
| FTS      | Formations Techniques Spécifiques   |
| GILLBT   | Ghana Institute of Linguistics, Literacy and Bible Translation  |
| GHABA    | Ghana Beauticians Association   |
| SHIFSD   | Help Initiative for Sustainable development   |
| HELVETAS | Organisation Suisse d'Aide au Développement   |
| ICESS    | Centres intégrés d'alphabétisation et de formation technique  |
| ITC      | Centre de formation Insight   |
| IRC      | Comité international de secours   |
| ISRA     | Institut pour la réforme et l'action sociales   |
| LIBTRALO | Liberia Translation and Literacy Organization   |
| NaWFA    | Association nationale des agricultrices   |
| NKO      | Association de promotion et d'éducation   |
| MoBSE    | Direction de la formation continue et de l'apprentissage tout au long de la vie du ministère de l'Éducation de base et secondaire |
| OCDI     | Organisation de coopération et de Développement économique  |
| ODD      | Objectifs du Développement Durable  |
| ONG      | Organisation Non Gouvernementale  |
| OSC      | Organisation de la Société Civile   |
| OTPLM    | Organisation pour la formation et la production de matériel d'alphabétisation   |
| ONU      | Organisation des Nations Unies  |
| PAAFF    | Programme d'appui à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes  |
| PADECO   | Partenaires en éducation des adultes  |

|            |   |
|------------|---|
| PCD        | Plan Communaux de Développement   |
| PCU        | Unité de coordination des projets   |
| PdT        | Pédagogie du texte  |
| PRODERE-AO | Programme de Développement des Réseaux de l'Education en Afrique de l'Ouest |
| PAGEA      | Programme d'Alphabétisation à la Gestion des Exploitations Agricoles        |
| PEA        | People Educational Association of Sierra Leone                              |
| PDI        | Personnes déplacées internes  |
| PWC        | Partners Women Commission   |
| PTF        | Partenaires techniques et Financiers  |
| PRCJ       | Programme de renforcement des capacités des jeunes                          |
| REGA       | Réseau Guinéen pour l'Alphabétisation                                       |
| REFLECT    | Regenerate Freirean Literacy Through Empowering Community Technics          |
| SLADEA     | Association d'éducation des adultes de Sierra Leone                         |
| SIL        | Société Internationale de Linguistique                                      |
| SHIFSD     | Self Help Initiative for Sustainable development                            |
| SW         | Silent Way  |
| TAD        | Agence de Tumana pour le développement                                      |
| UNESCO     | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture   |
| WASDA      | Agence de développement de Wuli et Sandu                                    |
| UA         | Union africaine   |
| UE         | Union Européenne  |
| UNPCB      | Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina                         |
| UNICEF     | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                      |
| WECARE     | WADEP   |
| WEC        | Évangélisation Mondiale Brute   |

# Introduction

Ce rapport fait la synthèse des études pays sur les modèles de financement de l’alphabétisation et l’éducation non formelle (AENF) en Afrique de l’Ouest. Cette étude a été commanditée par Pamoja Education et financée par DVV International.

Un des axes majeurs de DVV International est d’établir et de développer des systèmes professionnels, intégrés et holistiques d’éducation des adultes qui fournissent des services de haute qualité pour l’éducation non formelle des jeunes et des adultes en Afrique de l’Ouest.

Pamoja Education promeut l’éducation en tant que droit humain fondamental et fait le plaidoyer à l’endroit des gouvernements pour qu’ils respectent leurs engagements à fournir une éducation publique et un apprentissage tout au long de la vie gratuits, inclusifs et de qualité pour tous, en particulier pour les jeunes, les adultes et les communautés marginalisées ou exclues. Pour ce faire, l’un des thèmes de plaidoyer de Pamoja Education est le financement de l’alphabétisation et l’éducation non formelle. Ce thème s’inspire du constat que l’AENF est le sous-secteur de l’éducation qui est sous financé. Ce qui ne permet pas la satisfaction des jeunes et adultes non scolarisés et déscolarisés précoce.

Or, l’éducation est un droit pour tous. L’alphabétisation et l’éducation non formelle font partie intégrante des droits de l’homme et sont inhérentes aux droits à l’éducation reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme de 1948.

Lors du Forum Mondial sur l’éducation pour tous tenu à Dakar en 2000, les responsables des pays présents avaient pris un engagement d’augmenter le budget de l’éducation à au moins 20% sans pour autant préciser le montant qui sera dédié à l’AENF.

La conférence régionale africaine sur l’alphabétisation dans le monde, organisée par l’UNESCO à Bamako en septembre 2007 est parvenue à un consensus pour que les pays dédient au moins 3% des budgets de l’éducation à l’Alphabétisation et à l’Education Non Formelle. Il s’agit pour les pays d’apporter une contribution substantielle à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l’ODD 4 « Assurer l’accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d’égalité, et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie ».

Ce relèvement du budget consacré à l’AENF est nécessaire, car elle est la pierre angulaire de l’apprentissage tout au long de la vie, du bien-être et de modes d’existence meilleurs. Mais, elle demeure un défi mondial qui touche majoritairement les personnes défavorisées, en particulier les filles et les femmes. Également, elle joue un rôle central dans la prévention de l’exclusion sociale et dans la promotion de l’équité et de la justice sociale selon l’UNESCO. En effet, ne pas savoir lire, écrire et ne pas connaître ses droits et ses devoirs agrave la situation d’exclusion et contribue à reproduire les inégalités sociales. Cet état de fait retarde le développement économique et social des pays.

## II. Contexte et justification

Le contexte de mise en œuvre de l'AENF reste marqué par plusieurs défis dont la rareté des ressources dû au contexte de crise que traverse le monde ; des crises sanitaires (pandémies, épidémies), sécuritaires (guerre, terrorisme), naturelles (changements climatiques, catastrophes), etc.

En Afrique de l'Ouest, ces crises ont un impact aussi bien sur l'éducation que sur d'autres secteurs. L'alphanétisation et l'éducation non formelle n'est pas en reste. En effet, la tendance ces dernières années dans les différents pays est la non inscription d'un budget pour l'AENF dans les lois de Finances de ces pays ou la diminution des budgets qui lui sont alloués. Pourtant, la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) a affirmé "que l'alphanétisation est la base la plus importante sur laquelle l'on doit construire un apprentissage complet, inclusif et intégré tout au long de la vie pour tous les jeunes et les adultes". Par conséquent, l'apprentissage et l'éducation des adultes représentent un investissement précieux qui apporte des avantages sociaux en créant des sociétés plus démocratiques, pacifiques, inclusives, productives, saines et durables.

La CONFINTEA VII (Cadre d'action de Marrakech) a recommandé : "d'accroître le financement public et la mobilisation des ressources pour l'apprentissage et l'éducation des adultes et d'empêcher la régression des allocations budgétaires existantes ; d'augmenter les dépenses publiques consacrées à l'éducation des adultes en fonction des contextes nationaux en vue d'atteindre progressivement les repères internationaux d'une allocation d'au moins 4 à 6 % du PIB et/ou d'au moins 15 à 20 % des dépenses publiques totales à l'éducation et de combiner les engagements budgétaires réguliers avec d'autres sources et mécanismes".<sup>1</sup>

En plus de l'insuffisance/manque de ressources pour le sous-secteur de l'AENF, d'autres défis persistent comme l'inorganisation du secteur dans la plupart des pays, le manque de base institutionnelle fixe de l'AENF car répartie entre plusieurs ministères, d'une absence de mécanisme national de financement fixe dans la plupart des pays, l'absence d'allocation budgétaire pour l'AENF dans certains pays, l'absence de visibilité, le manque de données fiables, l'insuffisance d'engagement au niveau du sous-secteur par les cadres des Ministères de l'éducation, de plus en plus le désengagement des partenaires techniques et financiers, etc.

Pourtant, l'éducation est un moteur essentiel du développement économique et de la croissance. La situation est alarmante car l'alphanétisation est une étape cruciale pour acquérir les compétences de base nécessaires pour faire face aux nombreux défis

---

<sup>1</sup> Engagements pris lors du Forum mondial sur l'éducation à Incheon le 21 mai 2015 et adoptés par 184 États membres de l'UNESCO le 4 novembre 2015 à Paris lors d'une réunion de haut niveau.

auxquels les enfants, les jeunes et les adultes seront confrontés tout au long de leur vie. Pour de nombreux jeunes et adultes défavorisés, l'éducation non formelle est l'une des principales voies d'accès à l'apprentissage. Elle touche les populations dans leur propre contexte et, idéalement, dans leur propre langue locale.

Reconnaissant l'intérêt de l'AENF, les partenaires comme DVV International et Pamoja Education continuent d'apporter leur soutien à ce secteur.

C'est pour venir en appui à ce secteur et reconnaissant que l'alphabétisation et l'éducation non formelle jouent un rôle essentiel dans la transformation des individus et des communautés que DVV international et Pamoja Education lancent cette étude sur les modèles de financement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle avec pour objectif principal de dresser un inventaire de tous les modèles de financement existants pour l'alphabétisation et l'ENF en Afrique de l'Ouest.

### III. Rappel des objectifs et résultats attendus de l'étude

#### 3.1. Objectifs

L'objectif global assigné à cette étude est de dresser le répertoire de tous les modèles de financement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle existants en Afrique de l'Ouest et spécifiquement, de procéder à la collecte des différentes manières dont les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont financés; d'identifier les défis financiers auxquels sont confrontés ces programmes ; d'analyser l'efficacité et l'impact des modèles de financement existants sur l'expansion, la qualité des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle et de formuler des recommandations pour améliorer et renforcer les modèles de financement afin de soutenir efficacement l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

#### 3.2. Résultats attendus

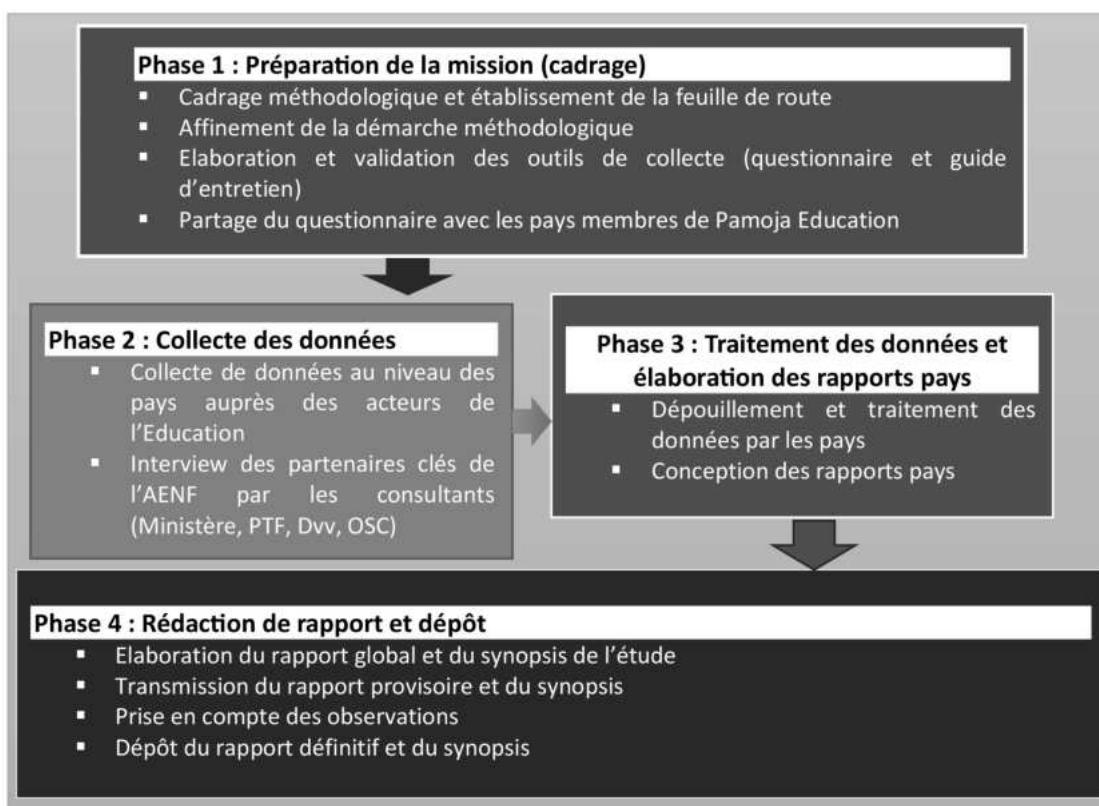
L'étude doit disponibiliser un rapport des modèles de financement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle et un synopsis/répertoire des pays membres de Pamoja Education

# IV. Démarche méthodologique

En relation avec les objectifs et orientations définies dans les termes de référence, la réalisation de cette étude a pris appui sur les repères méthodologiques que sont les approches participatives, consultatives et contributives. Ainsi, la mission a été conduite par une équipe de deux consultants (un homme et une femme) spécialisés en finances et en éducation.

## 4.1 Principales étapes

La mission s'est déroulée en quatre (4) phases essentielles à savoir : i) la préparation ; ii) la collecte des données au niveau pays, iii) le traitement et la production des rapports pays, et iv) la production du rapport global et du synopsis. Ces phases sont illustrées à la figure 1.



## 4.2 Acteurs rencontrés et données collectées

Au total, cinq (5) groupes d'acteurs ont été ciblés et rencontrés dans le cadre de cette mission. Il s'agit i) des acteurs institutionnels représentés par les directions techniques du ministère au niveau central et déconcentré, ii) des Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'éducation, iii) des OSC et des ONG iv) des acteurs de mise en œuvre et v) des bénéficiaires.

### Le tableau N°1 : Répartition des groupes cibles enquêtés

Ci-après présenté, les différents acteurs rencontrés dans les pays et les interviews<sup>2</sup>.

| Pays          | Personnes rencontrées   |
|---------------|---|
| Libéria       | Ministère de l'éducation, des responsables de l'éducation des comités et des districts<br>Membres du réseau du Forum des ONG du Liberia, Action Aid International<br>Programme de formation des enseignants du Liberia, Association chrétienne des jeunes hommes Save the Children<br>Institut d'études politiques et de recherche de l'Université du Liberia |
| Togo          | DRASPFA savanes, ONG : CDD, CEFAB, ATAPEB, OCDI, SIRAIB<br>DRASPFA Kara, ONG : INADEV, TIBI<br>DRASPFA centrale, ONG : COPA-Togo, GRADSE, Kiivé, ABTEM, JED-AFRIQUE<br>DRASPFA Plateaux, ONG : PAHCS, ACATBL<br>DRASPFA Maritime, DPASPFA Zio<br>DGAENF, Ministère de la Planification, DPASPFA Agoe Nyvé, ONG MAP  |
| Burkina Faso  | Direction Générale de l'Education Non Formelle (DGENF)<br>Association pour la promotion de l'Education Non Formelle<br>Fonds national pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF), Pamoja Burkina<br>Associations mettant en œuvre l'ENF<br>Experts en ENF   |
| Gambie        | Administrateurs de l'alphabétisation<br>Apprenants<br>Fonctionnaires<br>Facilitateurs<br>Personnes de Pamoja Gambie   |
| Niger         | Cadres centraux et déconcentrés du Ministère de Education Nationale<br>PTF<br>Opérateurs en AENF<br>Collectivités   |
| Bénin         | ReNOPAL : Secrétaire Exécutif<br>BUPDOS : Chargé de programme en AENF<br>BESA-ONG : Directeur Exécutif<br>MRJC : Directeur Exécutif<br>UNICEF : Personne ne ressource<br>CERPADEC : Directeur Exécutif<br>DIPIQ : Chef service AEA<br>GRANDI-ONG : Présidente<br>ADIL : Chargé de projet alphabétisation  |
| Guinée Bissau | Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle<br>ONG ANADEC  |

<sup>2</sup> Certains pays n'ont pas fourni dans leur rapport les structures ou personnes rencontrées. Il s'agit du Sénégal, de la Sierra Léone et du Ghana

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Maroc</b>          | My children center<br>Association Zalagh<br>Ministère de l'éducation nationale<br>Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme<br>Responsables régionales de l'éducation non formelle  |
| <b>Guinée Conakry</b> | Programme Décennal de l'Education en Guinée ( <b>ProDEG</b> )<br>Direction Nationale de l'Alphabétisation, de l'Education non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales ( <b>DNA-ENF-PLN</b> )<br>Direction Générale du Centre d'Autonomisation et d'Entreprenariat des Femmes/Filles ( <b>DGCAEF</b> ) ;<br>Action Education (ex Aide Action) et TOSTAN ;<br>PAMOJA Guinée<br>REGA<br><b>ADLAM</b> ,<br>Association des jeunes couturiers et Alphabétiseurs pour le Développement ( <b>AJCAD</b> ),<br>Association Terre d'Espoir ( <b>ATE</b> ),<br>Club des Amis du Monde ( <b>CAM</b> ),<br>Entraide pour le Développement Economique et Social ( <b>EDES</b> ). |
| <b>Nigéria</b>        | Commission Nationale de l'éducation de masse (NMEC),<br>Agences d'État pour l'éducation de masse (SAME),<br>Agence pour l'éducation des adultes et l'éducation non formelle,<br>Milieu universitaire<br>Organisations non gouvernementales/Associations de services d'aide à l'alphabétisation (NOGALSS)  |
| <b>Mali</b>           | *Concernant les Départements et autres Services Techniques de l'Etat :<br>-La Cellule de Planification et des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale / (CPS-MEN) ;<br>-Le Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle (CNR-ENF) ;<br>*Concernant les Acteurs Non Etatiques (ANE) : Organisation Non Gouvernementales :<br>-CAEB/ONG : Conseil et Appui pour l'Education à la Base) ;<br>-AJA-Mali / ONG,<br>-ADAC / ONG : Association pour le Développement et l'Appui aux Communautés.<br>*Concernant les Partenaires techniques et Financiers (PTF) :<br>-HELVETAS-Mali.   |
| <b>Entretiens</b>     | Mme Arlette Vokouma, DGENF<br>Mme Ouédraogo Germaine, Experte en AENF<br>Mr Tamboura, DAFA/DGENF  |

#### **4.3. Questions de recherche**

Les questions de recherche s'articulent aux objectifs de l'étude :

1. Quels sont les modèles et sources de financement dédiés à l'AENF ?
2. Quels sont les défis auxquels sont confrontés ces modèles de financement de l'AENF ?
3. Quelle est l'efficacité et l'impact de ces modèles de financement sur l'expansion, la qualité et la durabilité des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle ?
4. Quelles recommandations doit-on formulées pour soutenir le secteur de l'AENF ?

#### **4.4. L'échantillon de l'étude**

Le réseau Pamoja Education est composé de 14 pays membres (le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, la Guinée Conakry, la Gambie, le Ghana, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra-Léone, le Togo, et le Maroc). L'échantillon de l'étude est constitué par l'ensemble de ces pays membres soit 13 pays en Afrique de l'Ouest et 1 pays au Magreb. Le choix a été guidé par leur appartenance au réseau de Pamoja Education. L'étude n'a pas voulu exclure le pays membre du Maghreb.

#### **4.5. Le processus de collecte et de traitement des données**

Le processus de collecte des données a débuté par une appropriation du questionnaire par les enquêteurs identifiés dans les pays. Des appels téléphoniques ont été faits à l'endroit des informateurs clés pour s'assurer de leur consentement et de leur disponibilité.

La collecte de données a été réalisée auprès des 14 pays membres du réseau Pamoja Education. Elle a été conduite par des experts identifiés par les Pamoja nationaux. Deux méthodologies de collecte ont été utilisées : l'examen et l'analyse de documents et les entretiens avec des informateurs clés. Les informateurs clés ont été sélectionnés à dessein et des entretiens en face à face, des entretiens téléphoniques, pour d'autres, le remplissage du questionnaire par l'intermédiaire des TIC par certains. La population à partir de laquelle la taille de l'échantillon a été estimée comprend les catégories suivantes : professionnels, experts et personnalités du ministère de l'éducation au niveau central et déconcentré, les responsables de programmes d'ONG, d'Associations et praticiens de l'alphabétisation et de l'ENF au niveau communautaire, les collectivités. Il s'agit de personnes qui ont une connaissance et une compréhension particulière de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. L'analyse a été faite et les rapports

pays acheminés aux consultants de Pamoja Education pour la réalisation du Synopsis et d'un rapport global.

## V. Vue d'ensemble de l'Alpha-bétisation et l'éducation non formelle en Afrique de l'Ouest

### 5.1. Analyse de la situation de l'AENF en Afrique de l'Ouest

#### 5.1.1. Définition des concepts

L'alphabétisation et l'ENF sont considérées dans la majorité des pays comme s'adressant à des cibles différentes. L'alphabétisation pour les adultes de 15 ans et plus et l'ENF s'adressant aux adolescents et jeunes entre 8 et 14 ans. Cependant, les définitions de ces concepts bien que l'objectif soit d'asseoir des connaissances instrumentales (lire, écrire et calculer) intègre des aspects fonctionnels et plus.

Ainsi, la notion d'alphabétisation au Togo est définie comme le fait d'apprendre à des adultes non scolarisés à lire, écrire et calculer et à développer les compétences de vie courantes ou à développer les compétences socio-économiques et professionnelles.

Le Ghana considère l'alphabétisation comme la capacité de lire, d'écrire et d'utiliser le calcul pour traiter l'information, exprimer des idées et des opinions et l'éducation non formelle comme un secteur qui promeut les compétences et les connaissances dans les domaines tels que la vie familiale, les métiers professionnels et l'entrepreneuriat.

La Gambie va dans le même sens en ajoutant que les activités d'AENF sont généralement liées à l'action et à l'utilisation, elles ont tendance à être à court terme plutôt qu'à long terme, elles ont une variété de sponsors, tant publics que privés, et elles ont tendance à répondre aux besoins de la communauté locale.

Le Sénégal affirme que la notion d'alphabétisation et d'éducation non formelle est perçue comme une « Education de base des jeunes et adultes » qui comprend : l'alphabétisation, les modèles alternatifs avec comme finalité la professionnalisation des apprenants à travers une activité génératrice de revenus qui promeut leur autonomisation.

Au Niger, la démarche de l'alphabétisation n'est plus perçue comme un continuum mais plutôt comme un processus unique. La finalité de l'alphabétisation est l'autonomisation des apprenants, donc de la communauté. Il considère l'ENF comme toute activité systématiquement organisée qui est conduite en dehors du cadre du système formel d'éducation pour dispenser des types d'apprentissages spécifiques à des sous-groupes donnés de la population : adultes comme jeunes.

En Sierra Leone, l'alphabétisation est la capacité de lire, d'écrire et de calculer avec une compréhension et une précision totale dans une langue qui permet d'accéder de

manière indépendante à l'information et de partager l'apprentissage lié à la vie quotidienne et à la vie de la communauté élargie dont l'on fait partie intégrante.

En Guinée Conakry, les personnes enquêtées perçoivent l'alphabétisation et l'éducation non formelle comme un passage obligé pour le développement de la nation avec une population en majorité analphabète.

Selon l'enquête au Maroc, l'éducation non formelle (ENF) s'inscrit dans le cadre de la politique de généralisation de l'enseignement de base et de la lutte contre l'analphabétisme.

Le Burkina Faso considère qu'alphabétiser, c'est permettre à l'individu d'être autonome et de participer à la croissance économique du pays en lui donnant des compétences techniques pour l'aider à s'insérer dans le milieu du travail.

Au Mali, le concept d'alphabétisation a été perçu comme un outil nécessaire et important pour la survie et l'harmonisation sociale. L'alphabétisation peut être définie comme toute initiative visant à transmettre les compétences et les meilleures pratiques d'une génération à l'autre.

Au Libéria, l'alphabétisation et l'éducation non formelle sont classées dans la catégorie de l'éducation des adultes et de l'éducation non formelle et, depuis peu, dans celle de l'éducation alternative de base.

Au Bénin, l'alphabétisation est l'ensemble de compétences fondamentales en lecture, écriture et calcul qui sont utilisées dans différents contextes. Elle a la fonction de savoir pour pouvoir, c'est dire qu'elle doit permettre aux bénéficiaires de l'utiliser dans sa vie quotidienne en servant et en répondant aux besoins du néo alphabète. Quant à l'éducation non formelle, elle est une éducation planifiée et structurée. Elle est flexible, repose sur les préoccupations individuelles des participants et se déroule sur n'importe quel espace disponible, avec pour possibilité d'offrir une nouvelle chance d'enseignement/apprentissage aux enfants non scolarisés et très tôt déscolarisés.

Au Nigéria, le concept d'alphabétisation et d'éducation non formelle est défini dans le contexte nigérian comme la capacité de lire et d'écrire dans n'importe quelle langue et d'être capable de fonctionner efficacement dans n'importe quelle situation donnée, tandis que le concept d'éducation non formelle est défini comme toute forme d'apprentissage organisé en dehors du système scolaire formel.

En Guinée Bissau, l'ENF désigne des processus d'enseignement/apprentissage qui se déroulent en dehors des systèmes éducatifs réguliers.

### **5.1.2. Aperçu de l'AENF en Afrique de l'Ouest**

Le Concept d'AENF a beaucoup évolué dans le temps. Il couvre bien plus que les simples compétences de base - lecture, écriture et calcul, et englobe un ensemble plus large de savoir-faire et d'aptitudes, comme la culture numérique et les compétences nécessaires à la vie courante, où la continuité de l'apprentissage et de l'application indispensable pour atteindre un niveau supérieur.

Le Programme de Développement des Réseaux de l'Education en Afrique de l'Ouest (PRODERE-AO) considère l'AENF comme étant un levier pour le développement et la réalisation des objectifs de l'éducation pour toutes et tous. L'AENF est considérée comme un droit humain fondamental énoncé dans l'objectif 4 des ODD et mis en œuvre pour donner l'opportunité aux non scolarisés, aux déscolarisés, adolescents, jeunes et adultes d'acquérir des compétences nécessaires à leur épanouissement.

En Afrique de l'Ouest, on note que chaque pays bien que s'alignant sur la définition de l'UNESCO, conçoit l'AENF d'une manière différente et selon son dispositif institutionnel.

Il y a des pays qui considèrent l'alphabétisation comme partie intégrante de l'ENF par conséquent, on parle plutôt d'ENF que d'AENF. C'est l'exemple du Burkina Faso. Certains considèrent uniquement l'alphabétisation et certains parlent d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Chaque pays donne un contenu selon sa vision de l'alphabétisation, de l'ENF ou de l'AENF.

Bien que faisant partie intégrante du système éducatif, l'AENF est souvent considérée comme un sous-secteur ne recevant pratiquement aucun budget sinon un budget très infime du budget total alloué à l'éducation. Or, selon l'UNESCO, on dénombrait encore en 2011, un taux d'analphabétisme de 84% des 15 ans et plus malgré les progrès enregistrés. 57 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et 69 millions d'enfants en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire, bien que n'étant pas tous analphabètes, n'étaient pas scolarisés en 2011.

Il va sans dire que le défi du financement de l'AENF se pose toujours avec acuité malgré les plaidoyers qui sont conduits par les OSC.

### **5.2. Les modèles de financement de l'AENF en Afrique de l'Ouest**

### 5.2.1. Types de programme, cibles et acteurs de l'AENF

Tableau n°2

| N° | PAYS  | TYPES DE PROGRAMMES D'AENF   | CIBLES CONCERNÉES PAR L'AENF   | ACTEURS IMPLIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES  |
|----|-------|--|--|---|
| 1  | Bénin | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alphabétisation classique et l'alphabétisation fonctionnelle</li> <li>• Programme national d'alphabétisation et d'éducation des adultes (PNAEA)</li> <li>• Programmes privés connexes au programme officiel le PNAEA.<br/>Exemple le PAEFE et l'IFMA</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les garçons et filles à partir de l'âge de 9 ans, non scolarisés et déscolarisés sont la cible des programmes de l'Education Non Formelle.</li> <li>• Les femmes et les hommes de diverses catégories socio-professionnelles âgés de 15 ans et plus sont quant eux la cibles des programmes d'alphabétisation.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle à travers la Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DAPLN), le Fonds d'aide à l'alphabétisation et à la promotion des langues nationales (FAPLN) et la Direction de l'inspection pédagogique, de l'innovation et de la qualité (DIPIQ) ;</li> <li>• Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;</li> <li>• Les communes ;</li> <li>• Le ministère en charge de l'agriculture et le ministère des affaires social et de la micro finance (MASM) ;</li> <li>• Les acteurs de la société civile, les ONG et cabinets d'études, les Associations et groupement d'intérêt économiques et les réseaux comme le ReNOPAL et PAMOJA Afrique de l'Ouest, pour ne citer que ceux-là ;</li> </ul> |

|   |              |  |   |
|---|--------------|--|---|
|   |              |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les structures religieuses traditionnelles, catholiques et évangéliques.</li> </ul>  |
| 2 | Burkina Faso | <ul style="list-style-type: none"> <li>La méthode classique d'alphabétisation fonctionnelle</li> <li>L'apprentissage du français fondamental et fonctionnel (A3F)</li> <li>Les Bissongo et les espaces d'éveil éducatif (3E) de la petite enfance</li> <li>La méthode REFLECT</li> <li>La Pédagogie du texte (PdT)</li> <li>L'apprentissage du français à l'adolescent et à l'adulte</li> <li>Les centres Baman Nuara</li> <li>Les Écoles communautaires</li> <li>L'Ecole du Berger et de la Bergère (EdB)</li> <li>Le Foyer d'Education et d'Innovation Pédagogique pour Adolescent-e-s (FEIPA)</li> <li>L'alphabétisation Formation Intensive des jeunes de 9 à 16 ans pour le Développement (AFI-D)</li> <li>Le Programme d'Alphabétisation à la Gestion des Exploitations Agricoles (PAGEA)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les adultes de 16 ans et plus</li> <li>Les adolescents de 9 à 15 ans</li> <li>La petite enfance de moins de 7 ans</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'Etat avec la Direction Générale de l'Education non formelle (DGENF),</li> <li>La Direction de la Recherche en Education non formelle (DRENF),</li> <li>Les services déconcentrés du Ministère de l'éducation nationale que sont les (Directions régionales (DRPPENF) au niveau de chaque région et les (Directions régionales (DPPENF) au niveau de toutes les provinces ainsi que les circonscriptions d'éducation de base (CCEB).</li> <li>Les promoteurs d'alphabétisation et d'éducation non formelle</li> <li>Les opérateurs en alphabétisation,</li> <li>Les Animateurs, les Superviseurs, les coordonnateurs, les facilitateurs</li> <li>Le Fonds national pour l'éducation non formelle (FONAENF) avec ses organes à savoir le comité national de financement, les comités régionaux et les comités provinciaux de financement</li> <li>Les PTF soutenant l'alphabétisation.</li> <li>Les communes</li> <li>Le Secteur privé</li> <li>Les COGES au sein des communautés</li> </ul> |

|    |                |   |   |   |
|----|----------------|---|---|---|
|    |                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Alphabétisation en Milieu de Travail (AMT)</li> <li>• La méthode Braille</li> <li>• La Démarcher Tylay</li> </ul>  |   |   |
| 23 | Guinée Conakry | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alphabétisation informelle dans les communautés,</li> <li>• L'alphabétisation professionnalisante ;</li> <li>• L'alphabétisation à distance en expérimentation par l'académie N'KO (réseaux sociaux, et appli play store).</li> <li>• L'alphabétisation classique,</li> <li>• L'alphabétisation fonctionnelle,</li> <li>• L'alphabétisation des centres d'apprentissage communautaires,</li> <li>• Les centres d'apprentissage de l'approche Reflect.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les filles et femmes non alphabétisées,</li> <li>• Les ouvriers et artisans non alphabétisés,</li> <li>• Les OCB (Organisation Communautaire de Base) et OSC (Organisation de la Société Civile) de base ;</li> <li>• Les personnes en situation difficile (les veuves, les divorcées)</li> <li>• Les enfants et jeunes travailleurs ;</li> <li>• Les enfants et adultes déscolarisés et non scolarisés ;</li> <li>• Les Communautés rurales ;</li> <li>• Les étudiants sortant de l'université (NKO et ADLAM) ;</li> <li>• Les Femmes et filles recrutées dans les centres de réinsertion ;</li> <li>• Les communautés villageoises ;</li> <li>• Les personnes analphabètes.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat ;</li> <li>• Les services Techniques du MEPU-A (Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Alphabétisation) à tous les niveaux Central, Régional, Préfectoral et Communal et sous préfectoral</li> <li>• Les ONG de Développement évoluant en milieu Communautaire,</li> <li>• Les Partenaires Techniques bi et multilatéraux</li> <li>• Les réseaux d'alphabétisation REGA, PAMOJA Guiné, ICRA N'ko, Réseau central N'ko</li> <li>• Les élus locaux</li> <li>• Les associations locales</li> <li>• Les ressortissants et la diaspora</li> <li>• Les OSC locales, nationales et organisations internationales</li> <li>• Le centre culturel Franco Guinéen</li> <li>• Le Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables</li> <li>• ENABEL.</li> </ul> |

|   |        |  |  |
|---|--------|--|--|
|   |        |  |  |
| 4 | Gambie | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La méthodes Reflect,</li> <li>• Les approches des centres d'apprentissage communautaires, l'alphabétisation intégrée,</li> <li>• La formation technique et professionnelle,</li> <li>• Le programme d'alphabétisation et d'apprentissage familial et intergénérationnel (FILL)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éducation non formelle cible les 15 ans et plus, les femmes et les jeunes qui s'engagent dans l'agro-industrie, le commerce</li> <li>• La cible comprend les adultes analphabètes, les femmes, les jeunes non scolarisés et les enfants en situation difficile</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• TOSTAN (programmes de développement communautaire et rural)</li> <li>• Centre de formation Insight (ITC) (établissement spécialisé et payant pour tous les secteurs)</li> <li>• Évangélisation Mondiale Brute (WEC.) (Organisation confessionnelle avec un élément d'activités de développement)</li> <li>• L'avenir entre nos mains en Gambie (FIOHTG) (programme de développement communautaire et rural)</li> <li>• Association baptiste pour l'évangélisation mondiale (ABWE) (organisation confessionnelle avec des activités de développement)</li> <li>• Agence de Tumana pour le développement (TAD) (programme de développement communautaire et rural)</li> <li>• Association nationale des agricultrices (NaWFA) (programme de développement communautaire et rural)</li> <li>• Agence de développement de Wuli et Sandu (WASDA) (programme de développement communautaire et rural)</li> </ul> |

- Action Aid, Gambie (AATG) (programme de développement communautaire et rural)
- Institut pour la réforme et l'action sociales (ISRA) (programme de développement communautaire et rural)
- Association de promotion et d'éducation NKO (programme de langues spécialisées)
- Réseau de l'éducation pour tous (plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité, de l'accessibilité, etc.)
- Centre régional de formation des mères et des adultes (qui éduque les mères à assumer leur rôle dans le développement de l'enfant),
- SOS
- Organisation pour la formation et la production de matériel d'alphabetisation (OTPLM) (formation et développement de matériel)
- PAMOJA Gambie (plaidoyer, réflexion, renforcement des capacités, etc.)
- Boss Women Gambie (autonomisation des femmes)
- Alliance pour la démocratie en Afrique (programme de développement communautaire et rural)

|   |         |   |   |
|---|---------|---|---|
|   |         |   |   |
| 5 | Ghana   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alphabétisation classique</li> <li>• Le programme d'alphabétisation de masse</li> <li>• La méthodologie d'alphabétisation fonctionnelle freirienne dans le cadre du PAMSCAD</li> <li>• Cercles Reflect,</li> <li>• Centres d'apprentissage de proximité</li> <li>• Centres intégrés d'alphabétisation et de formation technique (ICESS)</li> <li>• L'alphabétisation sur le lieu de travail</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter l'école formelle ou qui l'ont abandonnée</li> <li>• Les jeunes qui n'ont pas réussi les examens BECE / WASCE /SSS.</li> <li>• Les jeunes qui veulent acquérir des compétences professionnelles et une vocation</li> <li>• Les personnes qui souhaitent acquérir des compétences pour leur plaisir, par exemple jouer du piano, de la guitare, apprendre à dessiner, etc.</li> <li>• Les retraités</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le gouvernement</li> <li>• Les organisateurs/praticiens,</li> <li>• Les bailleurs (partenaires techniques et financiers)</li> <li>• Les clients</li> <li>• La communauté cible</li> <li>• Les prestataires de services en alphabétisation et en numération pour les adultes</li> <li>• Les ONG (organisations non gouvernementales)</li> <li>• Les Organisations qui axent leurs actions sur la communauté</li> </ul> |
| 6 | Libéria | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Programmes d'Apprentissage Alternatifs,</li> <li>• L'Education Alternative de Base et l'Education des Adultes</li> <li>• Programme de l'éducation alternative de base</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes (13 ans et plus) et les adultes</li> <li>• Les personnes ayant abandonné l'école au niveau de l'éducation de base</li> <li>• Les personnes déjà économiquement actives mais qui veulent continuer à apprendre ; les femmes et les filles</li> </ul> <p>Les prestataires de services d'alphabétisation qui comprennent les ONG locales, également connues sous le nom de partenaires de mise en œuvre, et les partenaires internationaux (ONG) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Direction de l'Education Alternative de Base du Ministère de l'Éducation,</li> </ul>  |

|   |      |  |  |   |   |
|---|------|--|--|---|---|
|   |      |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les populations vulnérables et désavantagées.</li> <li>• Les adultes, mais aussi pour les adolescents, les jeunes hommes et les jeunes femmes, normalement ceux âgés de quinze (15) ans et plus</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Association Nationale d'Education des Adultes du Liberia, WECARE Liberia, Self Help Initiative for Sustainable development (SHIFSD)</li> <li>• Liberia Translation and Literacy Organization (LIBTRALO) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ONU Femmes</li> <li>- Save the Children</li> <li>- Mission Alliance.</li> </ul> </li> </ul> |   |
| 7 | Mali |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Centres d'Education pour le Développement (CED),</li> <li>• Les Centres d'Education pour l'Intégration (CEI),</li> <li>• Les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF),</li> <li>• Les Centres d'Apprentissage Féminin (CAFé).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes non scolarisés ou déscolarisés de 9 à 15 ans,</li> <li>• Adultes analphabètes</li> <li>• Les enfants et jeunes déscolarisés ;</li> <li>• Les enfants et jeunes non scolarisés ;</li> <li>• Les femmes et hommes analphabètes et recalés scolaires ;</li> <li>• Les adultes analphabètes et recalés scolaires,</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat,</li> <li>• Organisations Non Gouvernementales (ONG),</li> <li>• Organisation de la société civile,</li> <li>• Partenaires internationaux et bailleurs de fonds,</li> <li>• Les organisations faitières,</li> <li>• Les organisations socioprofessionnelles,</li> <li>• Le secteur privé,</li> <li>• Communautés locales,</li> <li>• Entreprises et secteur privé,</li> <li>• Les collectivités de façon faible à travers leurs PSDESC (Plans de Développement Economique, Social et Culturel)</li> </ul> |

|   |         |   |   |   |
|---|---------|---|---|---|
| 8 | Niger   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes d'alphabétisation des producteurs ruraux</li> <li>Programme d'alphabétisation des membres des comités de gestion décentralisée de l'école</li> <li>Programme d'alphabétisation pour l'autonomisation des femmes</li> <li>Projet alphabétisation fonctionnelle et formation en gestion entrepreneuriale au Niger PA2FGE</li> <li>Programme d'Alphabétisation en caractères arabes harmonisés (Ajami)</li> <li>Stratégie de Scolarisation Accélérée /Passerelle (SSA/P)</li> <li>Centres d'Education Alternative (CEA)</li> <li>Ecoles Coraniques Restructurées (ECR)</li> <li>Centres Communautaires d'Education Alternative des Jeunes (CCEAJ)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Alphabétisation : femmes, les hommes, les jeunes, les enfants, les travailleurs migrants, les personnes handicapées, les nomades et les ruraux des 15 ans et plus.</li> <li>NF : de jeunes déscolarisés et non scolarisés ; des populations nomades et des personnes en situation de handicap âgés de 9 à 14 ans.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les organisations de la société civile, les ONG, les associations et les groupements ainsi que les réseaux travaillant dans le domaine de l'AENF qui ont un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre de la PNAENF.</li> <li>Les structures communautaires de base notamment les comités de gestion de l'alphabétisation et éducation non formelle</li> <li>Les partenaires techniques et financiers, Les institutions de coopération bilatérale et multilatérale sont des partenaires indispensables dans la mise en œuvre des activités de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.</li> </ul> |
| 9 | Nigéria | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'alphabétisation de base</li> <li>Post-alphabétisation</li> <li>Alphabétisation fonctionnelle</li> </ul>  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Commission nationale pour l'alphabétisation de masse, l'éducation des adultes et l'éducation non formelle</li> </ul>   |

|    |         |   |  |
|----|---------|---|--|
|    |         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation professionnelle/Compétences liées au travail.</li> <li>L'éducation libérale dans les domaines de la santé</li> <li>Formation continue</li> <li>Compétences de base sur le lieu de travail/formation des travailleurs</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes publics pour l'éducation des adultes et l'éducation non formelle</li> <li>Ministère fédéral de l'Éducation</li> <li>Ministère de l'Éducation de l'Etat</li> <li>Départements de l'éducation et de la déformation sociale des collectivités locales  Conseils</li> <li>Organisations de la société civile</li> <li>Les ONG,</li> <li>Partenaire de Développement</li> </ul> |
| 10 | Sénégal | <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes de l'alphabétisation fonctionnelle, les cercles Reflect</li> <li>Programme des centres d'apprentissages communautaires</li> <li>Programme les centres intégrés d'alphabétisation et de formation technique et professionnelle</li> <li>Programme de l'alphabétisation classique</li> <li>Programme de l'Education parentale,</li> <li>Les classes passerelles</li> <li>Les DAARA communautaires</li> </ul> <p>• Les jeunes et adultes analphabètes hommes et femmes âgés de 15 ans et plus,</p> <p>• Les enfants, les adolescents non scolarisé et déscolarisés âgés de 8 à 14 ans.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les structures gouvernementales,</li> <li>Les collectivités territoriales,</li> <li>Les organisations de la société civile (ONG, associations, opérateurs en alphabétisation, les partenaires techniques et financières,</li> <li>Les communautés bénéficières,</li> <li>Le secteur privé.</li> </ul>   |

|    |              |   |   |
|----|--------------|---|---|
| 11 | Sierra-Léone | <p>Les cours d'alphabétisation pour adultes,<br/>     L'alphabétisation fonctionnelle des adultes et l'alphabétisation de base<br/>     L'éducation primaire non formelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• PADECO - Partenaires en éducation des adultes.</li> <li>• Association d'éducation des adultes de Sierra Leone (SLADEA).</li> <li>• People Educational Association of Sierra Leone (PEA).</li> <li>• Partners Women Commission (PWC).</li> <li>• Institute of Extra Mural Studies - Fouray Bay College.</li> <li>• Membres de Pamoja Sierra Leone.</li> <li>• Département de l'éducation non formelle par le biais du ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire supérieur.</li> <li>• UNICEF.</li> <li>• Comité international de secours (IRC),</li> <li>• Action Aid Sierra Leone.</li> <li>• Trocaire Sierra Leone.</li> </ul> |
| 12 | Togo         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes et projets d'appui à l'Education non Formelle</li> <li>• Programmes et projets d'appui à l'Alphabétisation</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants de 9 à 14 ans déscolarisés ou non scolarisés</li> <li>• Les jeunes et les adultes de 15 à 45 ans</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le MASPFA (Direction Générale de l'Alphabétisation et l'Education non Formelle (DGAENF) et ses services déconcentrés)</li> <li>• La Société Internationale de Linguistique (SIL) et ses associations partenaires au niveau local</li> <li>• Les associations et organisations de la société civile œuvrant dans les domaines de l'alphabétisation et l'éducation non formelle</li> </ul>  |

|    |               |  |   |
|----|---------------|--|---|
|    |               |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ministères impliqués (développement la base, agriculture notamment)</li> </ul>   |
| 13 | Maroc         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alphabétisation classique</li> <li>• L'alphabétisation fonctionnelle</li> <li>• Les cercles Reflect</li> <li>• Les centres d'apprentissages communautaires,</li> <li>• Les centres intégrés d'alphabétisation et de formation technique et professionnelles (on outre)</li> <li>• Les centres de l'éducation non formelles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les citoyens de plus de 15 ans des deux sexes qui n'ont jamais été scolarisé ou ceux qui ont quitté l'école à un âge précoce.</li> <li>• Pour L'éducation non formelle (deuxième chance) pour les enfants de 9 à 15 ans en situation de déscolarisation.</li> <li>• Pour L'éducation non formelle (nouvelle génération) elle cible les jeunes de 16 à 18 ans qui ont abandonné le collège.</li> </ul> |
| 14 | Guinée-Bissau | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alphabétisation-enseignement de la lecture et de l'écriture dans un système alphabétique ;</li> <li>• Education de base pour les jeunes et les adultes ;</li> <li>• Formation et développement professionnel pour suivre les évolutions technologiques ;</li> <li>• L'éducation civique</li> </ul>                                      | <p>Enfants- jeunes de 9 à 17 ans<br/>Adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DGAENF</li> <li>• Organisation</li> <li>• Fédération</li> <li>• Association</li> <li>• Autorités religieuses</li> </ul>   |

### **5.2.2. Les sources de financement**

La source de financement décrit la provenance des financements au profit de l'AENF. Selon les rapports pays, ces financements proviennent de diverses sources.

Les principales sources de financement pour les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont axées sur la dotation de l'Etat et la mobilisation des ressources auprès des partenaires nationaux comme internationaux (partenaires techniques et financiers (PTF) des coopérations bilatérales et multilatérales, les agences des Nations Unies (UNICEF, UNESCO, FIDA), les ONG nationales, régionales et internationales, les organisations religieuses, les Associations et OSC locales, les réseaux intervenant dans le domaine de l'AENF. Dans une moindre mesure, on note les financements des collectivités territoriales, des Organisations Communautaires de Base (OCB), les Associations communautaires, les parents et tuteurs, des ressortissants de la diaspora, des fondations philanthropiques, des mécènes, du secteur privé, d'entreprises, du partenariat public-privé).

Malgré le fait que le budget de l'Etat soit la source majeure de financement de l'AENF, on note que l'allocation est très infime par rapport au budget global de l'Education. Le seuil de financement de l'AENF se situe entre 0 et 1%. Quelques pays dépassent le seuil de 3% comme le Burkina Faso et le Mali, mais ce seuil intègre les dépenses de l'Administration du sous-secteur.

Si on considère que l'AENF fait partie intégrante du système éducatif, on pourrait s'attendre à ce que son financement soit entièrement du ressort de l'Etat. Pourtant, le constat est que dans l'ensemble des pays, le financement minimum de l'AENF à hauteur de 3% préconisé par la conférence régionale de l'UNESCO à Bamako en 2007 n'est pas atteint. Ce qui appelle l'existence de plusieurs autres sources de financement. Malgré cette floraison de sources, le constat reste amer car l'AENF est toujours à la traîne en matière de financement.

### **5.2.3. Les mécanismes de levée de fonds**

Les mécanismes sont les moyens/stratégies utilisés pour collecter les fonds en faveur de l'AENF. Il s'agit concrètement de développer des stratégies et programmes de recherche efficaces de financement diversifiés et alternatifs.

Plusieurs stratégies sont utilisées au niveau des pays pour la mobilisation des fonds pour le financement de l'AENF :

1. A travers des programmes/projets, l'Etat lève des fonds pour leur financement auprès des PTF, des ONG internationales, la coopération décentralisée, les fondations, des entreprises privées. Ces fonds peuvent faire l'objet de création d'un fonds d'appui ou d'un fonds national de financement de l'AENF. Dans certains pays, ces fonds font l'objet d'un panier commun (entre l'Etat et les PTF) destiné au financement des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

2. Le plaidoyer mené par les OSC et les réseaux en AENF afin d'encourager le soutien du partenariat public-privé pour appuyer les programmes d'AENF par le biais de l'élaboration de proposition et de commercialisation.
3. Des collectes de fonds à travers l'organisation d'évènements culturels comme des diners gala, des programmes musicaux, etc.
4. Le financement participatif qui est demandé aux populations, aux Organisations Communautaires de Base (OCB), et à la diaspora.
5. La collecte de fonds au niveau local, principalement à travers des propositions de projets soutenues par des ONG internationales.
6. La mise en place des initiatives d'entreprises sociales pour soutenir les programmes d'alphanétisation par les institutions non gouvernementales locales.
7. La mobilisation interne à travers des frais d'inscription des apprenants (des frais facturés et payés par les apprenants sur fonds propres dans certains programmes et les prestations de service des apprenants) et la vente de produits d'ENF. Ces produits sont ceux issus d'activités de formation professionnelle et génératrices de revenus dans le cadre desquelles les articles produits pendant les sessions de formations pratiques sont vendus au public afin de générer des revenus pour l'organisation, principalement dans le cadre d'une stratégie de durabilité du projet.
8. Les appels à projet et les appels d'offres par les PTF et partenaires au développement.
9. La campagne de collecte de fond à travers le numérique.
10. L'élaboration des programmes par l'Etat, la mobilisation des ressources par les OSC et le plaidoyer par les Réseaux.
11. Le Partenariat public-privé (PPP).
12. Les contributions des volontaires.

#### **5.2.4. Gestion financière**

Les budgets et les ressources financières des programmes d'alphanétisation et d'éducation non formelle sont gérés selon les principes qui gouvernent la gestion de chaque type d'acteurs. Il y a l'allocation budgétaire de l'Etat et celles des structures non étatiques.

Au niveau de l'Etat, les budgets sont logés au niveau des Ministères de l'éducation ou d'autres ministères comme ceux chargés de l'action sociale, de la culture et du tourisme, de la femme.

Les budgets de l'éducation sont soumis à des arbitrages budgétaires organisés par les Ministères des finances dans certains pays. Certains pays disposent d'une unité de coordination mise en place au sein des ministères de l'éducation pour gérer tous les fonds des projets du secteur de l'éducation. Cette unité de coordination est appelée Agence pour d'autres. Les fonds sont gérés au sein de certains ministères par une direction appelée la Direction des Ressources Financières et Matérielles qui répartit les budgets en région en fonction des besoins de chaque localité et surtout en tenant

compte de la programmation budgétaire. Les structures étatiques sont soumises aux principes de la planification nationale pour les décaissements.

Quant aux structures non étatiques, chacune utilise son propre système de gestion souvent lié aux principes du partenaire en développement. Les budgets des structures chargées de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont gérés selon les spécifications des bailleurs de fonds et les termes de leur contrat. Chaque projet a spécifié dans son contrat les modalités de gestion des budgets conformément aux différents manuels de Gestion Administratives et Financières et aux principes de gestion du Partenaire Technique et Financier concerné.

Les structures chargées de la mise en œuvre des financements pour l'alphabétisation le gèrent selon le manuel de procédure et selon les exigences fiscales du Pays. Des audits financiers des fonds alloués sont réalisés chaque année pour vérifier de l'efficacité de la gestion des fonds.

Quant aux pays qui disposent d'un fonds dédié à l'AENF, un panier commun permet à l'Etat et à tous les partenaires d'y mettre leur contribution.

L'Etat décaisse les fonds qu'il met à la disposition du fonds qui gère les ressources. Les associations et ONG répondent à un appel d'offres à travers des dossiers de requêtes à remplir avec des critères de sélection rigoureuses. En effet, les structures chargées de la mise en œuvre des programmes AENF ont des critères qu'il faut remplir à travers des conditions assez exigeantes et si le dossier soumis est crédible, on vous retient pour la mise en œuvre des activités sous le contrôle des acteurs régaliens (Etat) tant au niveau central que déconcentré. Seules les associations peuvent soumissionner mais pas les individus.

Aussi, une fois retenus, ces derniers reçoivent les financements du Fonds. Chaque structure a l'obligation d'avoir un gestionnaire qui reçoit une formation pour les nouveaux et un recyclage pour les anciens sur ses principes de gestion, avant le démarrage de la campagne.

Il faut souligner aussi l'émergence du concept de localisation qui responsabilise les organisations de la société civile dans la cocréation, la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités avec un accent particulier sur le développement institutionnel des parties prenantes.

#### **5.2.5. Évaluation de l'impact financier des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle**

L'évaluation de l'impact financier des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle sur les communautés ciblées se mesure à travers l'atteinte des différents indicateurs d'efficacité interne du système. Les indicateurs permettent cette mesure. Ce sont : le taux d'inscription, le taux de réussite, le taux d'alphabétisation, le taux d'inscription des enfants hors école, et le taux de transfert dans les structures formelles

d'éducation et de formation. On note également le changement de comportements des groupes cibles sur l'amélioration de leurs conditions de vie. Un changement observable sur le développement des organisations de la société civile chargées de la mise en œuvre des programmes et projets de l'AENF en termes de gouvernances et surtout de capacités financières.

L'évaluation de l'impact financier des programmes d'alphanumerisation et d'éducation non formelle sur les communautés ciblées se mesure aussi à travers les bilans en fin de campagne organisés chaque année où est effectué le bilan moral et financier de chaque opérateur avec des résultats exprimés en pourcentage. Également, la mesure se fait à travers les effectifs des cibles, désagrégés en sexe, en catégories ou couches socioprofessionnelles, les taux annuels d'exécution physique et les taux d'exécution financière.

Des évaluations d'impact sous forme de suivi et d'évaluation sont menées régulièrement afin d'évaluer la performance, l'impact, les progrès et les domaines d'amélioration du programme. Les indicateurs sont le revenu monétaire, l'amélioration de la communication écrite et orale, de la comptabilité, de l'hygiène, l'émergence de leaders communautaires... D'autres instruments sont utilisés, notamment, les dépenses publiques courantes d'éducation (dépenses publiques totales de fonctionnement), l'allocation pour l'éducation non formelle sur le budget de l'éducation nationale/part de l'éducation, les coûts unitaires récurrents des opérateurs de l'éducation non formelle, l'allocation mensuelle moyenne des animateurs, le financement de l'éducation non formelle par les donateurs, la contribution des ménages à l'éducation non formelle (frais officiels et frais non officiels) dans les centres d'apprentissage privés)

En outre, des enquêtes sont organisées par des instituts spécialisés dans les pays pour collecter les données sur l'impact de l'alphanumerisation tous les 10 ans à travers le recensement global de la population mais aussi tous les 3 à 5 ans à travers les enquêtes « Ménages » mais aussi pour des collectes de données sectorielles.

Les évaluations d'impact sont généralement réalisées grâce au système de Suivi - Evaluation (S&E) mis en place. La plupart des groupes locaux disposent d'un système de Suivi- Evaluation. Le ministère de l'éducation dispose également d'un système de Suivi- Evaluation. L'analyse d'impact se fait également par le biais d'enquêtes de référence, de rapports de post-évaluation, d'enquêtes et de rapports financiers.

D'autres pays n'ont pas de mécanismes standardisés de mesure. En effet, le programme d'alphanumerisation fonctionnelle financé par la Banque mondiale dans ces pays semble être le seul à avoir entrepris ce processus. Cependant, de telles évaluations sont intégrées dans les programmes financés par les donateurs. Voici quelques-uns des indicateurs utilisés.

a) Mesure du niveau d'augmentation des revenus ou des perspectives économiques des personnes qui ont participé aux programmes. (Capacité à générer des revenus).

- b) Mesurer le niveau de création et la croissance de petites entreprises et d'activités entrepreneuriales grâce aux compétences et aux connaissances acquises (niveau de développement de l'esprit entrepreneurial).
- c) Évaluer la contribution du programme à la réduction de la pauvreté dans les quartiers ciblés. (Niveau de réduction de la pauvreté).
- d) Contrôler les taux d'employabilité et les types d'emplois obtenus par les membres du programme. (Opportunités d'emploi).
- e) Examiner les indicateurs globaux de développement socio-économique au sein des communautés, tels que l'amélioration des infrastructures, l'accès aux services et le niveau de vie. (Développement socio-économique).

D'autres indicateurs sont utilisés dans d'autres pays et peuvent aider à mesurer l'efficacité et les bénéfices des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Il s'agit de :

- Contrat de performance avec les formateurs ;
- Rétention et réinvestissement des acquis ;
- Evaluations périodiques des formateurs et des apprenants ;
- Nombre de personnes alphabétisées ;
- Les outils harmonisés par l'UNESCO notamment l'échelle LAMP (programme de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation) et l'échelle de la numération ;
- La pérennisation des acquis ;
- Le financement sur fonds propres par les Organisations Communautaires de Base (OCB) notamment les GIE, Associations et autres ;
- L'affectation dans les budgets des collectivités des volets de financements ;
- La part du budget du secteur alloué à l'alphabétisation et éducation non formelle.

#### **5.2.6. Analyse des modèles de financements actuels et mesure de l'efficacité**

Les pays disposent de modèles de financement de l'AENF. Plusieurs modèles existent, mais on peut les catégoriser en deux ordres : les modèles de financement public à travers l'Etat et les collectivités territoriales et les financements axés sur des partenariats. Les modèles identifiés sont les suivants :

Les modèles de financement public :

- Les modèles de financement de l'Etat ;
- Les modèles de financements basés sur les inscriptions budgétaires dans les départements ministériels ;

- Les modèles de financement basés sur la création de lignes budgétaires au niveau des collectivités territoriales.

Les modèles de financements axés sur les partenariats

- Les modèles de financement public-privé ;
- Les modèles de financement du secteur privé ;
- Les modèles de financement externe (PTF, Diaspora, Fondation, etc.) ;
- Les modèles de financement à travers un fonds dédié à l'AENF et à travers un panier commun ;
- Les modèles de financements internes de l'AENF : frais d'inscription des apprenants, la vente de produit d'AENF, etc. ;
- Les modèles de financement à travers des entreprises sociales ;
- Les modèles de financement participatifs (subvention, dons, legs, cadeaux, etc.) ;
- Les modèles basés sur les contributions individuelles ;
- Les modèles de financement basé sur des allocation par tête.

Ces modèles peuvent se mesurer à travers des critères d'accessibilité, de qualité et de durabilité.

Le tableau ci-dessous analyse ces différents modèles.

Tableau n°3 : tableau analytique des modèles de financements

| Modèle de financement   | Accessibilité  | Qualité   | Durabilité   |
|-------------------------|--|---|--|
| Financement public/Etat | Ce modèle de financement par l'Etat permet la mise en œuvre de programmes d'AENF, de réaliser une meilleure couverture et un accès équitable si le financement de l'ENF est conséquent | La qualité de ces programmes peut être améliorée grâce au financement public, qui peut être utilisé pour fournir de meilleurs services d'éducation et de formation. | Le financement public peut contribuer à la durabilité des programmes, en garantissant la poursuite de leur mise en œuvre car inscrit dans le budget de l'Etat et de leur amélioration. Néanmoins des efforts doivent être faits pour augmenter les allocations budgétaires |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <b>Financement des partenaires financiers (PTF, Organisations internationales, ONG, Coopération bilatérales et multilatérales, etc.)</b> | Le soutien des donateurs/bailleurs de fonds peut contribuer à améliorer l'accès à l'AENF, y compris la parité hommes-femmes à tous les niveaux. Très flexible et souple et permet aux OSC d'articuler l'alphabétisation à leur activité de développement | Le soutien des partenaires financiers peut contribuer à améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle sur une courte période  | Le soutien des partenaires financiers peut être une source importante de financement pour les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle, mais il peut ne pas être durable à long terme. Il dégage des ressources plus importantes. Malgré, leur pertinence leur survie dépend de la durée des projets. |
| <b>Partenariats public-privé</b>   | Les collaborations entre les institutions publiques et privées peuvent déboucher sur le financement et le soutien des programmes d'AENF. Cela peut améliorer l'accessibilité à ces programmes.   | Les partenariats public-privé peuvent contribuer à la qualité des programmes en fournissant les ressources nécessaires à l'amélioration des infrastructures, à la formation des acteurs, à la révision des contenus, etc. | Les partenariats public-privé peuvent contribuer à la durabilité de ces programmes, mais ils peuvent ne pas être fiables ou cohérents, ce qui affectera leur mise en œuvre à long terme.  |
| <b>Financement par les collectivités territoriales</b>   | Les collectivités peuvent participer à l'accroissement de l'accès par l'inscription de budgets dédiés à l'AENF dans leur plan de développement. Ces fonds permettront d'inscrire plus d'apprenants/tes.  | La disponibilité des ressources au niveau des collectivités peut contribuer à financer des programmes ou alternatives adaptés aux besoins des communautés   | Le financement de l'AENF par les collectivités peut être durables et faciliter la réalisation d'activités de post alphabétisation grâce à l'implication communautaire.  |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>Secteur privé</b>   | Le financement à travers les contributions du secteur privé dans la l'alphabétisation et la formation augmente l'accessibilité des programmes  | Le soutien du secteur privé contribue moyennement à la qualité car n'ayant pas une connaissance avérée sur les programmes mais pourrait orienter sur les besoins de ce secteur                            | Le secteur privé peut contribuer à la durabilité des programmes, mais il ne peut pas être fiables ou cohérents, ce qui affecte leur mise en œuvre à long terme                         |
| <b>Les modèles de financement à travers un fonds dédié à l'AENF</b>  | Le financement de l'AENF à travers un fonds dédié permet une meilleure accessibilité de l'AENF sur l'ensemble du territoire selon les besoins exprimés. Mais elle est aussi tributaire des fonds disponibles           | Le fonds dispose d'une panoplie de programmes ou d'alternatives éprouvées et validées par l'Etat capables de bons résultats   | Ce modèle peut être durable si les l'Etat et les partenaires qui contribuent au fonds poursuivent la dynamique de financement.   |
| <b>Les modèles de financement à travers un panier commun</b>   | Le panier commun est constitué de ressources contributives des partenaires. Ces ressources sont dédiées à plusieurs secteurs dont l'AENF. Il peut faciliter l'accessibilité si la part dédiée à l'AENF est consistante | Le soutien à travers le panier commun peut contribuer à améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle sur une période correspondant aux financements du panier commun | Les fonds du panier commun est un soutien appréciable de financement pour les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle, mais il peut ne pas être durable à long terme. |
| <b>Les modèles de financements basés sur les inscriptions budgétaires dans les départements ministériels</b> | Ce type de financement facilite l'accessibilité car chaque ministère peut contribuer à résorber le nombre de ces analphabètes.   | Ce financement ne permet pas l'atteinte de la qualité car ces ministères ne sont pas spécialisés en AENF.   | Ce type de financement n'est pas durable car la priorité est mise sur l'activité phare du ministère au détriment de l'AENF.  |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <b>Les modèles de financements internes de l'AENF : frais d'inscription des apprenants, la vente de produit d'AENF, etc.</b>                                | Les financements par les ressources propres des activités de l'AENF sont importants car on note déjà une prise de conscience. Mais elle ne facilite pas l'accessibilité car ces frais sont très dérisoires | Ce modèle ne permet pas l'atteinte de la qualité car n'ayant pas de prise sur les programmes et les contenus de l'AENF  | Le financement interne de l'AENF est durable pour peu que la dynamique se développe et se poursuive   |
| <b>Les modèles de financement à travers des entreprises sociales (organisation de collecte, de gala, d'activités culturelles pour la collecte de fonds)</b> | Le financement à travers des entreprises sociales sont souvent ponctuelles et ne facilite l'accès qu'à un degré moindre sur une durée  | Ce modèle ne permet pas l'atteinte de la qualité car n'ayant pas de prise sur les programmes et les contenus de l'AENF mais les ressources pourraient contribuer à la recherche de la qualité | Ce financement est ponctuel pour faire face à une difficulté. Sa durabilité dépend des organisateurs de ces évènements  |
| <b>Les modèles de financement participatifs (subvention, dons, legs, cadeaux, etc.)</b>   | La contribution aux programmes d'AENF à travers les subventions, dons, legs et cadeaux permettent l'accessibilité mais à court terme car ces financements sont ponctuels                                   | Les contributions des financements participatifs peuvent contribuer à la qualité des programmes en fournissant les ressources nécessaires à l'amélioration des contenus                       | Les contributions des financements participatifs peuvent contribuer à la durabilité de ces programmes, mais elles peuvent ne pas être suffisantes pour couvrir tous les coûts de mise en œuvre et d'amélioration. |
| <b>Contributions de la diaspora/ Fondation</b>  | Les contributions de la diaspora par le biais d'envois de fonds et d'investissements, peuvent aider à soutenir les programmes d'alphabétisation et   | Les contributions de la diaspora peuvent contribuer à la qualité de ces programmes en fournissant les ressources nécessaires à l'amélioration des   | Les contributions de la diaspora peuvent contribuer à la durabilité de ces programmes, mais elles peuvent ne pas être suffisantes pour couvrir tous les coûts de mise   |

|                             |   |  |  |
|-----------------------------|---|--|--|
|                             | d'éducation non formelle dans les pays.   | infrastructures et le renforcement des capacités des acteurs de l'AENF   | en œuvre et d'amélioration.  |
| Contributions individuelles | Les dons individuels et le soutien aux organisations et initiatives axées sur l'éducation non formelle peuvent contribuer à améliorer l'accessibilité de ces programmes.  | Les contributions individuelles peuvent contribuer à la qualité des programmes en fournissant les ressources nécessaires à l'amélioration des infrastructures et à la formation des encadreurs pédagogiques. | Les contributions individuelles peuvent contribuer à la durabilité des programmes, mais elles peuvent ne pas être suffisantes pour couvrir tous les coûts de mise en œuvre et d'amélioration.  |
| Allocation par tête         | Les subventions par capitulation (Allocations par tête) sont utilisées pour soutenir les programmes d'éducation non formelle et améliorer l'accessibilité des Programmes. | Les subventions par tête peuvent contribuer à la qualité des programmes en fournissant les ressources nécessaires à l'amélioration des infrastructures et à la formation.                                    | Les subventions par capitulation peuvent contribuer à la durabilité des programmes, mais elles peuvent ne pas être suffisantes pour couvrir tous les coûts de mise en œuvre et d'amélioration. |

A l'analyse, ces modèles de financement des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle ont des effets variables sur l'accessibilité, la qualité et la durabilité. Le financement public de l'Etat et des collectivités peut accroître l'accessibilité, la qualité et la viabilité à long terme, tandis que le soutien des bailleurs /partenaires financiers peut renforcer l'accessibilité et la qualité, mais peut ne pas être viable à long terme. Les subventions, les dons, legs, gala, évènement culturel, etc., peuvent accroître l'accessibilité et la qualité, mais ils peuvent ne pas couvrir toutes les dépenses de mise en œuvre et de modernisation. Bien que les partenariats public-privé, les dons de la diaspora et les contributions individuelles puissent améliorer l'accessibilité et la qualité, ils peuvent ne pas être fiables ou suffisants pour couvrir toutes les dépenses de mise en œuvre et de mise à niveau.

Quels que soit les modèles de financement, ils contribuent à l’élargissement de l’accès, à l’amélioration de la qualité des apprentissages par le renforcement de capacités des bénéficiaires, à la résorption et de maintien des différentes cibles enfants ou adultes et par conséquent, l’amélioration de leurs conditions de vie par une autonomisation. La principale difficulté reste la durée souvent courte des programmes du fait de l’insuffisance des ressources. Une étude approfondie de chaque modèle de financement permettra de faire ressortir leurs impacts.

#### **5.2.7. Le montant des budgets alloués à l'AENF**

L'AENF reste le parent pauvre de l'éducation. Malgré la recommandation de la conférence régionale de l'UNESCO à Bamako en 2007, de ramener le financement de l'AENF à 3%, la majorité des pays peinent à atteindre ce taux. Le taux de financement de l'AENF varie entre 0 et 1% en majorité à l'exception du Mali qui a un taux de 2,80% et le Burkina Faso qui totalise un taux de 4,95% en 2023. Cependant, ces taux cachent certaines réalités à savoir, qu'ils intègrent les frais de suivi et les salaires du personnel au niveau du Burkina Faso. Le Ghana fait noter qu'il existe des disparités régionales dans le financement de l'AENF.

**Le tableau n°4 : Ci-dessous présente les taux de financement par pays :**

| N° | PAYS           | TAUX DE FINANCEMENT DE L'AENF | OBSERVATIONS   |
|----|----------------|-------------------------------|--|
| 01 | Bénin          | -1%                           |  |
| 02 | Burkina Faso   | 4,95%                         | Budget de l'éducation (2023) y compris le suivi et les salaires  |
| 03 | Gambie         | 0,2%                          |  |
| 04 | Ghana          | 1%                            | Avec des disparités régionales la limitation des ressources et l'inégalité entre les sexes subsistent. |
| 05 | Guinée Conakry | 0,02%                         |  |
| 06 | Libéria        | 1%                            | 2022   |
| 07 | Sierra Léone   | 0,3%                          |  |
| 08 | Mali           | 2,80%                         |  |
| 09 | Maroc          | -                             |  |
| 10 | Niger          | -                             |  |
| 11 | Togo           | 0,1%                          | 2017   |
| 12 | Sénégal        | 0,3%                          | En 2022-2023   |
| 13 | Nigéria        | -                             |  |
| 14 | Guinée Bissau  | -                             |  |

### 5.3. Défis financiers rencontrés par les programmes d'AENF

Les défis financiers rencontrés par les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle dans la région de l'Afrique de l'Ouest cumulent d'autres défis liés à l'insuffisance des ressources (humaines, matérielles et techniques).

**Le tableau n°5 : Synthèse des défis.**

| DEFIS       |   |
|-------------|---|
| Financiers  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le défi du relèvement de la part du budget de l'Etat consacré à l'AENF jusqu'à 3% ou plus du budget de l'éducation nationale ;</li> <li>- Le défi du relèvement du niveau de mobilisation des fonds auprès des partenaires ;</li> <li>- Le défi à faire face à la faiblesse, voire la rareté des ressources par rapport aux besoins ;</li> <li>- Le défi de la négociation de programmes d'AENF de longue durée auprès des partenaires techniques et financiers ;</li> <li>- Le défi de la baisse continue du financement de l'alphabétisation des partenaires (ONGs, institutions...) ;</li> <li>- Le défi de l'implication des collectivités territoriales dans le financement de l'AENF ;</li> <li>- Le défi du financement de matériel didactique adapté pour les programmes de l'AENF.</li> </ul> |
| Matériel    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le défi du renforcement de la logistique pour le suivi de l'AENF ;</li> <li>- Le défi de la construction d'infrastructures adaptées en faveur de l'AENF.</li> </ul>  |
| Techniques  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le défi de la disponibilisation de données fiables sur l'AENF ;</li> <li>- Le défi de la mise à disposition de matériels didactiques appropriés pour les apprentissages ;</li> <li>- Le défi de la formation des acteurs.</li> </ul>   |
| Humains     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le défi du renforcement du partenariat et la capacitation des acteurs en AENF ;</li> <li>- Le défi de la coordination des acteurs.</li> </ul>  |
| Gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le défi de la gouvernance des fonds alloués par l'Etat à l'AENF ;</li> <li>- Le défi du renforcement des capacités des OSC à la gestion des fonds ;</li> <li>- Le défi de la gestion rationnelle des ressources mobilisées ;</li> <li>- Le défi de maintenir les bailleurs de fonds pour l'appui à l'AENF ;</li> <li>- Le défi du paiement des frais d'apprentissage par les apprenants.</li> </ul>  |
| Pilotage    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le défi de la structuration et de l'institutionnalisation de l'AENF ;</li> <li>- Le défi de la déconstruction des mauvaises perceptions de l'élite sur l'AENF ;</li> <li>- Le défi de la visibilité de l'AENF ;</li> <li>- Le défi de la documentation des acquis de l'AENF ;</li> <li>- Le défi sécuritaire et sociopolitique ;</li> <li>- Le défi de la maîtrise des procédures de levée de fonds des partenaires ;</li> </ul>   |

- Le défi du relèvement du déséquilibre entre l'enjeu et le résultat de l'AENF ;
- Le défi du partage des résultats des programmes ;
- Le défi du dialogue politique pour donner la priorité à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle ;
- Le défi du renforcement de l'intérêt des organismes de développement pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle ;
- Le défi de la participation du secteur privé au financement de l'AENF ;
- Le défi de la mise en place d'une stratégie de valorisation des sortants des centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- Le défi d'une bonne coordination des programmes avec des tâches bien définies ;
- Le défi de la mise en place d'une synergie entre les partenaires de l'éducation non formelle ;
- Le défi de la rémunération conséquente des animateurs et du relèvement de leur niveau.

#### **5.4. Bonnes pratiques et modèles efficaces**

Plusieurs propositions de bonnes pratiques efficaces ont été faites. Cependant, il est à noter que ces pratiques de financement dépendent du dispositif de financement de chaque pays.

Le financement de l'Etat est une meilleure pratique. Ce financement doit être pris en compte et de manière conséquente dans le budget gouvernemental. C'est ce qui peut perdurer car les projets avec les PTF ont une durée limitée dans le temps. L'Etat est le régaliens et de ce fait, il devrait considérer l'AENF comme un secteur prioritaire à part entière de l'éducation et lui octroyer le financement qu'il faut. Les partenaires financiers devraient appuyer l'Etat selon leur disponibilité. Dans le même ordre, le financement à travers les budgets des collectivités territoriales est une bonne pratique et s'inscrit dans la durée.

Il y a ceux- là qui estiment que le fonds national à l'image du FONAENF au Burkina Faso avec un panier commun de financement provenant de l'Etat, des PTF est une stratégie qui permet de toucher les cibles jusqu'au niveau de chaque hameau. Ce modèle de financement à travers un fonds dédié à l'AENF est une approche efficace et pérenne.

Les autres bonnes pratiques notées sont l'inscription d'une ligne budgétaire dans les plans de développement des collectivités, la responsabilisation des communautés pour le financement des activités d'AENF à travers les AGR que les bénéficiaires réalisent. Cette dernière pratique peut être pérenne mais son financement sera insuffisant par rapport aux besoins du sous-secteur.

# VI. Recommandations suggestions

L'éducation non formelle ne doit pas être exclue et considérée comme non pertinente pour le développement de l'État. Pour ce faire, plusieurs recommandations ont été faites par les pays. Ces recommandations ont trait au financement, à la visibilité, au renforcement des contenus et aux stratégies de mise en œuvre de l'AENF.

## *6.1. Recommandations/Suggestions liées au financement de l'AENF*

1. Il faut que l'Etat mette en place un modèle de financement d'un fonds (un guichet) pour l'AENF pour rendre l'autonomisation du sous-secteur effective et qu'il renforce les capacités des réseaux dans la mobilisation des ressources. Ce fonds pourrait être à l'image du FONAENF (Fonds National de l'Alphabétisation et de L'Education Non Formelle au Burkina Faso) mais en veillant à l'adapter à chaque pays. Ce fonds favorisera la levée des fonds auprès des partenaires.
2. Le budget de l'AENF devrait être porté à au moins 3 à 10% de celui de l'éducation nationale pour assurer l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, il faut que l'Etat renforce la subvention allouée au sous-secteur de l'alphabétisation.
3. Il est nécessaire d'inscrire une ligne budgétaire dans les plans de développement des collectivités territoriales en faveur de l'AENF pour soutenir la durabilité des programmes.
4. Allouer un pourcentage des taxes payées par le secteur privé au département de l'éducation non formelle pour qu'il gère et finance les programmes et les entreprises d'éducation non formelle.
5. Augmenter les allocations budgétaires contenues dans le budget des entreprises pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle, et créer des fonds spéciaux de dotation pour la diaspora, entre autres.
6. Introduire une taxe spéciale sur les produits de luxe, une taxe spéciale "Soutien du bon citoyen".
7. Mettre en place un fonds africain destiné à soutenir les initiatives développées par les OSC pour leur mise à l'échelle.
8. Allouer un pourcentage du produit intérieur brut de chaque pays au financement de programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle.
9. Organiser des rassemblements annuels spéciaux pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle et lever des fonds de soutien des agriculteurs, des fonds régionaux de dotation, des fonds spéciaux de soutien international, etc.
10. Alléger les processus de décaissement des fonds des projets.

## **VI/. Recommandations/Suggestions**

L'éducation non formelle ne doit pas être exclue et considérée comme non pertinente pour le développement de l'État. Pour ce faire, plusieurs recommandations ont été faites par les pays. Ces recommandations ont trait au financement, à la visibilité, au renforcement des contenus et aux stratégies de mise en œuvre de l'AENF.

### ***6.1. Recommandations/Suggestions liées au financement de l'AENF***

1. Il faut que l'Etat mette en place un modèle de financement d'un fonds (un guichet) pour l'AENF pour rendre l'autonomisation du sous-secteur effective et qu'il renforce les capacités des réseaux dans la mobilisation des ressources. Ce fonds pourrait être à l'image du FONAENF (Fonds National de l'Alphabétisation et de L'Education Non Formelle au Burkina Faso) mais en veillant à l'adapter à chaque pays. Ce fonds favorisera la levée des fonds auprès des partenaires.
2. Le budget de l'AENF devrait être porté à au moins 3 à 10% de celui de l'éducation nationale pour assurer l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, il faut que l'Etat renforce la subvention allouée au sous-secteur de l'alphabétisation.
3. Il est nécessaire d'inscrire une ligne budgétaire dans les plans de développement des collectivités territoriales en faveur de l'AENF pour soutenir la durabilité des programmes.
4. Allouer un pourcentage des taxes payées par le secteur privé au département de l'éducation non formelle pour qu'il gère et finance les programmes et les entreprises d'éducation non formelle.
5. Augmenter les allocations budgétaires contenues dans le budget des entreprises pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle, et créer des fonds spéciaux de dotation pour la diaspora, entre autres.
6. Introduire une taxe spéciale sur les produits de luxe, une taxe spéciale "Soutien du bon citoyen".
7. Mettre en place un fonds africain destiné à soutenir les initiatives développées par les OSC pour leur mise à l'échelle.
8. Allouer un pourcentage du produit intérieur brut de chaque pays au financement de programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle.
9. Organiser des rassemblements annuels spéciaux pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle et lever des fonds de soutien des agriculteurs, des fonds régionaux de dotation, des fonds spéciaux de soutien international, etc.
10. Alléger les processus de décaissement des fonds des projets.

## ***6.2. Recommandations/Suggestions liées à la visibilité de l'AENF***

1. Organiser un plaidoyer pour que le gouvernement puisse reconnaître la nécessité d'un financement public et d'une mobilisation des ressources pour soutenir efficacement l'alphabétisation et l'éducation.
2. Organiser fréquemment des sensibilisations sur les avantages de l'AENF, la veille citoyenne sur l'observation des engagements signés, la ratification au niveau des textes nationaux et internationaux sur l'AENF.
3. Responsabiliser les collectivités et les communautés dans la gestion des fonds de l'AENF.
4. Capitaliser les résultats de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle par les OSC.
5. Prendre en compte les néo-alphabétisés par la valorisation des certificats d'alphabétisation.
6. Conscientiser les élus locaux à la base pour le financement de l'AENF.
7. Faire du secteur de l'AENF un département à part entière digne de nom.
8. Exhorter tous les acteurs à consacrer plus d'efforts pour alphabétiser ces millions de personnes qui en ont droit.
9. Informer à suffisance le secteur privé pour son implication dans le secteur de l'alphabétisation.
10. Faire un plaidoyer auprès de l'Etat, des bailleurs et du secteur privé pour plus de financement en faveur du sous-secteur AENF.
11. Amplifier la sensibilisation afin de valoriser davantage les néo alphabètes.
12. Amener l'Etat à prioriser le sous-secteur de l'AENF.

## ***6.3. Recommandations/Suggestions liées au renforcement des contenus de l'AENF***

1. Améliorer les contenus et les approches d'alphabétisation pour que les effets de l'alphabétisation soient plus visibles et plus réutilisables.
2. Développer la politique linguistique des pays pour favoriser l'effectivité de l'articulation formelle et non formelle. La valorisation de nos langues à travers l'enseignement bilingue langues nationales et français/ anglais/ portugais selon le pays sera une opportunité de pérennisation de l'alphabétisation et l'AENF.
3. Former les acteurs de la société civile sur les méthodes de levée de fonds pour le financement de l'alphabétisation.
4. Encourager l'appui de l'Etat pour maintenir un environnement lettré à travers la production des journaux et des livres de lecture.
5. Intégrer l'apprentissage des métiers à l'alphabétisation afin de créer l'engouement pour une grande participation.
6. Mettre des structures sur pied pour contribuer au développement de l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

7. Promouvoir l'engagement de l'Etat et des partenaires pour mettre en place des programmes d'alphabétisation de longue durée.
8. Vulgariser le budget de l'Etat auprès des acteurs de l'alphabétisation pour une meilleure appropriation.
9. Concevoir une Base de données de l'AENF.

#### *6.4. Recommandations/Suggestions liées aux stratégies de mise en œuvre de l'AENF*

1. Elargir les sources de financement à travers la stratégie du faire-faire.
2. Utiliser un mécanisme de sollicitation de propositions de projets auprès d'organisations et d'institutions engagées dans la promotion de l'éducation non formelle.
3. Améliorer le pilotage du sous-secteur de l'AENF en lui octroyant les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires à son fonctionnement.
4. Documenter les activités de l'AENF en mettant en exergue son caractère innovant pour attirer les financements des bailleurs.
5. Soutenir les programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle par des AGR contrôlées par les communautés.
6. Les programmes financés par le budget gouvernemental devraient être en adéquation avec la durée définie dans le cadre d'orientation stratégique.
7. Elaborer la cartographie des projets d'alphabétisation financés par d'autres acteurs de la société civile pour une mise à l'échelle.
8. Obtenir des subventions auprès du secteur privé et des PTF comme ressources additionnelles afin de booster le sous-secteur.
9. Rendre l'alphabétisation et l'Education Non Formelle transversale à tous les projets / programmes de développement.
10. Inclure une section sur les politiques et réglementations actuelles relatives à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle dans les pays. Cela pourrait inclure des informations sur les cadres ou les stratégies nationales qui guident la mise en œuvre des programmes.
11. Inclure une section sur l'impact et les résultats des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Cela pourrait impliquer l'analyse de données sur les taux d'alphabétisation, les taux d'employabilité et d'autres indicateurs pertinents pour les personnes qui ont participé à ces programmes.
12. Comparer les modèles de financement et les ressources financières allouées aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle des pays avec ceux des pays voisins ou de contextes régionaux similaires pour fournir des indications sur les disparités régionales ou les meilleures pratiques qui pourraient être partagées.
13. Inclure des études de cas ou des exemples de réussite de programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle pour mettre en lumière des

approches innovantes, des partenariats ou des modèles de financement qui se sont avérés efficaces pour soutenir les programmes.

14. Inviter les décideurs politiques, des donateurs et des organisations travaillant dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle à se trouver les moyens pour améliorer les mécanismes de financement, pour accroître l'accessibilité et la qualité et promouvoir la durabilité des programmes dans la région de l'Afrique de l'Ouest.
15. Initier des consultations avec les acteurs du secteur d'alphabétisation pour la collecte des besoins de financement.
16. Autoriser les organisations de la société civile à participer à l'élaboration du budget général de l'Etat sur le volet AENF au niveau du Ministère en charge de l'éducation.
17. Initier un projet de loi en faveur du financement de l'alphabétisation (mobilisation des ressources publiques et additionnelles pour le financement de l'alphabétisation).
18. Elaborer une stratégie nationale de prise en charge des enfants et adolescents en dehors de l'école.
19. Assurer la réinsertion dans le circuit scolaire traditionnel ( primaire, CEG, CET) d'au moins 90% des inscrits des structures d'AENF.
20. Elargir l'offre d'AENF au secondaire par la mise en place du Dispositif d'Education Accélérée Harmonisé (DEAH).
21. Organiser une étude sur la traçabilité des enfants transférés dans les différentes structures d'accueil.

## VII. Conclusion

Dans un univers comme celui de la mondialisation où les ressources humaines de qualité requièrent de la compétitivité sur le marché de l'emploi d'une part et, d'autre part où le marché de l'emploi opère de façon sélective par rapport à la qualité des compétences, il est nécessaire que tous les citoyens s'impliquent pour amorcer un développement ciblé et durable. A cette lancée et eu égard aux nombreux défis évoqués ci-dessus à savoir le taux d'analphabétisme élevé des populations de l'Afrique de l'Ouest et les financements de l'AENF en constante baisse, le modèle de financement de plus pertinent reste le financement public.

Les bonnes pratiques les plus importantes qui permettent d'obtenir des résultats qualitatifs sont celles qui adoptent des approches intégrées, que ce soit en termes d'objectifs poursuivis par les programmes concernés ou en termes de diversification des sources de financement ou encore en termes de cadrage.

L'attente des acteurs par rapport au financement n'a point varié, surtout en ce qui concerne le peu d'importance accordée au sous-secteur de l'AENF, dont la manifestation palpable est l'insuffisance de financement qui est toujours en dessous de 1% du budget de l'éducation dans la majorité des pays.

Le développement durable ne peut pas être traité comme un slogan pour une étape spécifique, mais plutôt comme une volonté, des décisions et des programmes dont le but ultime est d'éradiquer l'analphabétisme et de faire de l'apprentissage tout au long de la vie un mécanisme pour parvenir à un véritable développement.

Au terme de cette étude, nous constatons une volonté manifeste des acteurs impliqués dans l'alphanétisation et l'éducation non formelle et un réel engagement à développer le secteur malgré tous les défis financiers et matériels.

### ANNEXE

Synopsis des modèles de financement de l'AENF